

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/40

10 décembre 1996

(96-5168)

---

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: espagnol

## EL SALVADOR

Déclaration de M. René Antonio León  
Vice-Ministre de l'économie

Je voudrais remercier tout particulièrement le gouvernement singapourien pour l'excellente organisation de cette première Conférence ministérielle de l'OMC et toute la population pour sa chaleureuse hospitalité.

Par suite des profondes réformes économiques engagées en juin 1989 et d'une politique axée sur l'instauration et la consolidation de la paix, El Salvador est parvenu à mettre fin au conflit armé, à rétablir la stabilité de l'économie, à relancer la croissance économique et à engager une lutte systématique contre la pauvreté extrême.

Pour donner un caractère durable à la croissance économique, El Salvador met en oeuvre une stratégie de développement reposant sur un accroissement continu de la productivité et de la compétitivité et accordant la priorité à l'investissement en capital humain et à l'investissement matériel, à la promotion de la concurrence et à l'amélioration de la base technologique.

L'intégration économique de l'Amérique centrale et l'existence d'un système multilatéral solide, transparent et fiable, sont des éléments fondamentaux grâce auxquels notre pays est mieux à même de tirer parti des avantages découlant du processus de libéralisation et de mondialisation. C'est pourquoi nous considérons l'OMC comme un allié stratégique dans l'optique du processus de réformes économiques et sociales que nous

Nous nous élevons par ailleurs contre l'application de restrictions commerciales unilatérales et extraterritoriales qui entravent, voire empêchent, l'accès des produits d'exportation aux marchés des pays qui les imposent.

Malgré ce qui précède, une première évaluation globale des réalisations de ces deux premières années d'existence de l'OMC permet de dresser un bilan positif du fonctionnement du système de commerce mondial redynamisé. Nous pouvons compter aujourd'hui sur des règles plus transparentes, des mécanismes améliorés de règlement des différends, lesquels sont fondamentaux pour l'ouverture des marchés et, chose plus importante, sur une organisation mieux à même de faire respecter ce qui a été négocié.

Que devons-nous faire pour continuer à progresser? Premièrement, nous devons veiller à ce que les Accords de Marrakech soient mis en oeuvre intégralement dans les délais prescrits et que toutes les tâches qui y sont définies soient accomplies, y compris l'achèvement des négociations en cours. Plus particulièrement,